

« MAITRISER LA GESTION DU TEMPS SUR VOS PROJETS »

(La société YCEO animera ce module)

PROGRAMME

LILLE : 5 et 6 septembre 2019

Objectifs pédagogiques globaux

Développer la proactivité sur ses projets et missions afin de mieux maîtriser son temps et son stress :

- Comprendre les différentes lois du temps qui s'appliquent à tous et en déduire les pratique d'une gestion du temps efficace
- Comprendre les réactions face au stress
- Acquérir les outils qui permettent de mieux maîtriser son temps et d'éviter les pièges auxquels nous sommes confrontés :
 - Clarifier le périmètre de son projet pour se concentrer sur ce qui est important
 - Définir et planifier les livrables incontournables d'un projet
 - Piloter régulièrement

Contenu

Jour 1 : les clés pour une gestion du temps maîtrisée

- Le temps est une donnée physique subjective et relative : les différentes lois du temps et les contre-mesures à adopter.
- Tâches réactives, tâches actives et tâches proactives : être maître de son temps, c'est se sentir maître de son temps en engageant les actions qui permettent d'atteindre nos objectifs.
- Gérer ses priorités au quotidien en distinguant urgent et important (matrice d'Eisenhower)
- Origine du stress et impact du stress sur la gestion du temps
- Mon rapport personnel au temps (mes drivers)

Jour 2 : les outils pour maîtriser le temps sur son projet

Les fondamentaux de la gestion de projet et l'impact de la gestion de temps de projet

- Se centrer sur sa mission et être proactif
 - Clarifier le périmètre de son projet et concrétiser les livrables
- L'ordre dans lequel nous faisons les choses impactent leur efficacité (loi de Taylor) : séquencer son projet en grandes phrases.
- Plus on a de temps pour réaliser une tâche, plus cette tâche prendra du temps (loi de parkinson) :
 - Piloter à fréquence régulière pour enrayer la dérive des délais.
 - Concrétiser les points d'étape par des livrables précis.

Méthodes Pédagogiques

Exercice ludiques, groupes de travail, mises en situation.

Modalités d'inscriptions

Compléter le bulletin d'inscription via le formulaire en ligne qui vous engage sur l'ensemble de la formation avant **le 29 mars 2019**.

Une participation (par personne) de **80 € TTC** de frais de dossier vous sera demandée pour ce module. Merci de faire un chèque (ou un virement) par participant et ceci afin de faciliter la gestion des inscriptions.